



# Le système éducatif et la laïcité en Irlande du Nord

Publié le 23 septembre 2022



Quelles sont les spécificités des relations entre l'État et les cultes, entre l'École et les cultes, en Irlande du Nord ? Voici un bref entretien rédigé par les auditeurs du [cycle annuel 2021-2022](#).



## Entretien Flash

**4 questions à Norman Richardson,  
Honorary Fellow in Religious Studies & diversity education à Stranmillis  
University College, Queen's University Belfast, (Irlande du Nord - UK).**

## **Comment est organisé et financé l'enseignement en Irlande du Nord ?**

Il y a 3 types d'école :

- les écoles catholiques qui préparent aux sacrements,
- les écoles contrôlées par l'État qui sont principalement fréquentées par les protestants,
- les écoles intégrées qui ont vocation à être fréquentées par tous.

Toutes sont financées par l'État. Les 65 écoles intégrées qui existent de manière expérimentale depuis plus de 40 ans regroupent aujourd'hui seulement 7% des élèves. Le système éducatif reste marqué par une partition entre catholiques et protestants.



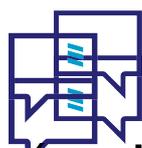
## **Quelle est la place de l'éducation religieuse dans l'enseignement ?**

En préalable il convient de préciser qu'il n'y a pas de state church (Église d'État) en Irlande du Nord. Les écoles dispensent un enseignement confessionnel qui est intégré dans la délivrance du diplôme. Au-delà des enseignements, le religieux intervient dans les écoles au quotidien dans les assembly (moments de culte ou célébrations collectives), dans les événements festifs ainsi que dans les clubs extra-scolaires. Cela explique certainement le fait qu'il y ait en pratique peu d'inspection des enseignements par les Églises.



## **Comment s'inscrivent dans ce schéma les élèves d'autres ou sans confession ?**

Les écoles catholiques et les écoles contrôlées par l'État concentrent 90 % des effectifs nord-irlandais. Les élèves ne relevant pas des communautés catholiques ou protestantes (autres religions, non croyants) s'inscrivent en majorité dans la partition. Par ailleurs, en pratique, la clause de conscience qui permet à un élève (ou un professeur) de ne pas suivre un enseignement religieux n'est pas utilisée. Il y a une volonté de ne pas se distinguer.



## **Comment faire évoluer le système éducatif pour mieux répondre à la problématique du vivre ensemble ?**

Le vivre ensemble suppose un dépassement de la partition entre catholiques et protestants encore très présente aujourd'hui. On pourrait transformer les écoles contrôlées en écoles

intégrées et en faire le fer de lance du modèle de l'école inclusive. De plus, le développement d'un enseignement du fait religieux permettrait de mieux connaître l'autre et donc de répondre à la problématique du vivre ensemble. Cela suppose en préalable le développement d'une formation du fait religieux aux enseignants.

Cet entretien est extrait du dossier [La laïcité et les valeurs de la République de l'école à l'université](#).